



Municipalité de Sainte-Sabine

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Le conseil de la municipalité de Sainte-Sabine, a une séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018, a déposé un avis de motion et fait la présentation du projet de règlement de règlement 2018-09-403 intitulé *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Sabine*.

Le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Sabine poursuit les buts suivants :

- 1) Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité ;
- 2) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs ;
- 3) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement ;
- 4) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir :

- 1) Toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
- 2) Toute situation qui irait à l'encontre de toute disposition d'une loi ou d'un règlement du gouvernement ou d'un règlement du conseil de la municipalité ou d'une directive s'appliquant à un employé ;
- 3) Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

AVIS PUBLIC est également donné que ledit projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 2 octobre 2018 à 20h00 et entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Sainte-Sabine ce 6 septembre 2018.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire trésorière